

## Relations Internationales - 10<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec Tver (Russie) - Attribution de subventions exceptionnelles à deux associations

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur :** 2006 marquera le 10<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec la ville russe de Tver. A cette occasion, diverses manifestations seront organisées à Besançon, en partenariat entre deux associations bisontines et la Ville de Besançon.

1) Ainsi le Conservatoire National de Région de Besançon prépare actuellement un échange avec l'Ecole de Musique de Tver, son partenaire depuis l'an dernier. Ce projet concrétise un travail pédagogique commun, organisé à la fois par les élèves français et russes.

Cet échange se déroulera en deux temps :

- Le groupe de 23 Bisontins séjournera à Tver du 9 au 16 avril 2006.
- Il accueillera le groupe de jeunes musiciens et accompagnateurs de Tver du 2 au 10 mai 2006.

Un accueil en famille sera organisé dans les deux cas.

Deux concerts communs sont prévus, le dimanche 7 mai à Neuchâtel, notre ville jumelée suisse et le mardi 9 mai au Kursaal.

L'Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire de Besançon, qui organise cet échange pour le Conservatoire, a sollicité la Ville afin que le coût de déplacement des élèves participant à l'échange (actuellement fixé à 350 €) demeure acceptable pour les familles.

La 1<sup>ère</sup> Commission Municipale propose au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 4 000 €.

2) Au-delà des 10 ans de jumelage, l'association bisontine «Les Amis de Tver», dont le but est de développer les relations entre les populations de Besançon et de Tver, fêtera quant à elle ses 15 ans d'amitié avec Tver. Elle a, durant ces 15 années, accueilli et hébergé de nombreux groupes russes, organisé plusieurs voyages pour faire connaître notre ville jumelée aux Bisontins et collaboré à toutes les manifestations organisées par la Ville de Besançon au titre des échanges.

Afin de remercier et d'associer tous ceux qui, au fil des ans, ont à Tver, contribué à faire vivre ce jumelage, son projet, cette année, est de parvenir à financer la venue de certaines personnes de Tver, qui ont peu de moyens, en prenant en charge le coût de leur voyage et de leur séjour.

C'est ainsi que seront invités à Besançon, 14 musiciens et danseurs de l'ensemble folklorique TVER, des enseignants, pompiers, artistes ..., soit une trentaine de personnes.

Une partie de ces personnes profiterait de la venue des participants de l'École de Musique de Tver pour prendre place dans le car, d'autres venant en avion.

Cet échange se fait donc en parfaite collaboration avec le Conservatoire National de Région, les villes de Tver et de Besançon. Le Maire de Tver a d'ailleurs confirmé sa venue à Besançon pour célébrer ces 10 ans de jumelage, du 3 au 7 mai prochain.

Afin de minimiser les frais de l'Association «Les Amis de Tver», la 1<sup>ère</sup> Commission Municipale propose au Conseil Municipal de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 €.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces deux propositions.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 500 €, sera prélevée au chapitre 65.04/6574.94036 CS 400 du Budget Primitif 2006.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes de la Commission n° 1 et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 mars 2006.*